

## Honoraires de transaction TTC à charge vendeur(s)

Prix de vente	Habitation / Professionnel	Terrain
Jusqu'à 60 000 €	FORFAIT 5000,00 € TTC	FORFAIT 5000,00 € TTC
De 60 001 € à 99 000 €	10 % TTC	10 % TTC
De 100 000 € à 214 000 €	7 % TTC	7 % TTC
De 215 000 € à 350 000 €	6 % TTC	6 % TTC
De 350 000 € à 600 000 €	5 % TTC	5 % TTC
Au-delà de 600 000 €	4 % TTC	4 % TTC
Avis de valeur	180 € TTC Offert dans le cas d'une mise en vente au sein de l'agence	180 € TTC Offert dans le cas d'une mise en vente au sein de l'agence

Taux TVA en vigueur 20%

La délivrance d'une note est obligatoire

**ORPI Terres d'Alpilles – GESTILOC -22 Place Jeanne d'Arc - 13870 ROGNONAS**

SARL au capital de 2500,00 € / RCS TARASCON 502 459 795 / Carte professionnelle T/G/ n°CPI 1301 2016 000 015 365 délivrée par la CCI d'Arles  
Garantie SOCAF sous le numéro SP2676 – 26 Avenue de Suffen – 75015 PARIS

**Honoraires au 01/12/2017**

## Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	Forfait 20,00 € TTC	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail <i>(Plafond à 8 € TTC / m<sup>2</sup> de la surface habitable)</i>	5 € TTC / m <sup>2</sup> de la surface habitable pour les biens en portefeuille gestion de l'agence  8 € TTC / M <sup>2</sup> de la surface habitable pour les locations simples (hors bien en portefeuille gestion de l'agence)	5 € TTC / m <sup>2</sup> de la surface habitable pour les biens en portefeuille gestion de l'agence  8 € TTC / M <sup>2</sup> de la surface habitable pour les locations simples (hors bien en portefeuille gestion de l'agence)
État des lieux location vide <i>(Plafond à 3 € TTC / m<sup>2</sup> de la surface habitable)</i>	1 € / m <sup>2</sup> de la surface habitable (pour les biens en portefeuille gestion de l'agence)	1 € / m <sup>2</sup> de la surface habitable (pour les biens en portefeuille gestion de l'agence)
Etat des lieux location meublée	3 € / m <sup>2</sup> de la surface habitable (hors bien en portefeuille gestion de l'agence)  1 € / m <sup>2</sup> de la surface habitable (pour les biens en portefeuille gestion de l'agence)	3 € / m <sup>2</sup> de la surface habitable (hors bien en portefeuille gestion de l'agence)  1 € / m <sup>2</sup> de la surface habitable (pour les biens en portefeuille gestion de l'agence)

Taux TVA en vigueur 20%

La délivrance d'une note est obligatoire

**ORPI Terres d'Alpilles – GESTILOC -22 Place Jeanne d'Arc - 13870 ROGNONAS**

SARL au capital de 2500,00 € / RCS TARASCON 502 459 795 / Carte professionnelle T/G/ n°CPI 1301 2016 000 015 365 délivrée par la CCI d'Arles  
Garantie SOCAF sous le numéro SP2676 – 26 Avenue de Suffen – 75015 PARIS

**Honoraires au 01/12/2017**

## Honoraires de gestion

<b>Prestations de gestion</b>	<b>Honoraires TTC bailleur</b>
Gestion immobilière	<i>8 % TTC des encaissements</i>
Assurance GLI	<i>2.85 % TTC des encaissements</i>
Autres prestations	Voir conditions en agence

Taux TVA en vigueur 20%

La délivrance d'une note est obligatoire

**ORPI Terres d'Alpilles – GESTILOC -22 Place Jeanne d'Arc - 13870 ROGNONAS**

SARL au capital de 2500,00 € / RCS TARASCON 502 459 795 / Carte professionnelle T/G/ n°CPI 1301 2016 000 015 365 délivrée par la CCI d'Arles  
Garantie SOCAF sous le numéro SP2676 – 26 Avenue de Suffen – 75015 PARIS

**Honoraires au 01/12/2017**